



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LA SÉCURITÉ ET LA RÉSILIENCE DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Décembre 2016

Canada

Table des matières

Introduction.....	3
La structure du Plan d'action.....	3
La mise en œuvre du Plan d'action	4
But 1 : Protéger le réseau électrique d'aujourd'hui et rehausser l'état de préparation	4
Introduction.....	4
Objectifs	4
Mesures du gouvernement du Canada	6
But 2 : Gérer les mesures d'urgence et renforcer les efforts d'intervention et de rétablissement ..	9
Introduction.....	9
Objectifs.....	9
Mesures du gouvernement du Canada	10
But 3 : Bâtir un réseau électrique futur plus sécuritaire et plus résilient	11
Introduction.....	11
Objectifs	11
Mesures du gouvernement du Canada	12
Conclusion	15
Abréviations	16
Références.....	16

STRATÉGIE CONJOINTE SUR LA SÉCURITÉ ET LA RÉSILIENCE DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS : PLAN D'ACTION CANADIEN

Introduction

Le 10 mars 2016, le premier ministre Trudeau et le président Obama ont publié une « Déclaration conjointe du Canada et des États-Unis sur le climat, l'énergie et le rôle de leadership dans l'Arctique ». La déclaration comprenait un engagement visant à concevoir une stratégie commune pour renforcer la sécurité et la résilience du réseau électrique nord-américain interrelié. Depuis, les fonctionnaires canadiens ont travaillé en collaboration avec leurs homologues américains et les principaux intervenants afin d'élaborer la *Stratégie conjointe sur la sécurité et la résilience du réseau électrique entre les États-Unis et le Canada* (la Stratégie) ainsi que des plans d'action nationaux pour sa mise en œuvre.

Le Plan d'action canadien (le Plan d'action) formule un ensemble d'actions, de mesures et d'activités de sensibilisations stratégiques conçu pour renforcer la posture de sécurité actuelle du réseau électrique interrelié et pour s'assurer que les améliorations ou investissements futurs dans le réseau électrique abordent les questions de sécurité et de résilience tout au long des étapes de la conception, de la mise en œuvre et de l'exploitation d'un projet.

Les régimes législatifs et réglementaires régissant le secteur de l'énergie au Canada sont complexes étant donné les rôles et les responsabilités respectives des propriétaires-exploitants, des organes de réglementation et du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. La surveillance réglementaire de la fiabilité du réseau électrique relève principalement des Provinces et des Territoires. Le gouvernement fédéral est responsable des lignes de transmission électrique interprovinciales et internationales. Le gouvernement fédéral est aussi responsable des questions liées à la politique nationale sur l'énergie, la sûreté et la sécurité nationales, et les initiatives transfrontalières.

La structure du Plan d'action

La Stratégie formule les trois buts stratégiques qui offrent le cadre des efforts visant à réduire les risques systémiques pour le réseau électrique au moyen d'un ensemble d'efforts organisationnels, techniques et de politique. Le présent Plan d'action est conçu pour aider le Canada à atteindre ces buts :

- 1. Protéger le réseau électrique d'aujourd'hui et rehausser l'état de préparation**
- 2. Gérer les mesures d'urgence et renforcer les efforts d'intervention et de rétablissement**
- 3. Bâtir un réseau électrique futur plus sécuritaire et plus résilient**

La mise en œuvre du Plan d'action

Ressources naturelles Canada (RNCan) est le responsable canadien de cette initiative, avec le soutien de Sécurité publique Canada (SP). RNCan a le mandat législatif pour identifier les risques pour les infrastructures énergétiques et pour prendre des mesures à l'égard de ces risques. SP a la responsabilité globale de la sécurité et de la résilience des dix secteurs d'infrastructures essentielles au Canada. Le mandat canadien en matière de protection des infrastructures essentielles découle des dispositions de la *Loi sur la gestion des urgences* (2007), la *Stratégie nationale sur les infrastructures essentielles du Canada* et la *Stratégie de cybersécurité du Canada*.

Il faut noter que le présent Plan d'action est conçu de façon à tirer parti des activités fédérales en cours. Par conséquent, il sera neutre sur le plan des recettes et du budget. La mise en œuvre aura lieu en collaboration avec les principaux intervenants canadiens et les départements de l'Énergie et de la Sécurité intérieure des États-Unis (É.-U.).

Le présent Plan d'action ne contient rien qui empêche les gouvernements, les organismes ou les intervenants du secteur privé de participer à d'autres activités à valeur ajoutée dans le but de favoriser la sécurité et la résilience du secteur de l'énergie. Les itérations et la formulation future de ces efforts seront orientées par les cadres législatifs et réglementaires du Canada, et par les priorités nationales.

Le présent document n'est pas censé créer d'obligations contraignantes en vertu des lois internationales, et il n'en crée pas

But 1 : Protéger le réseau électrique d'aujourd'hui et rehausser l'état de préparation

Introduction

Protéger le réseau électrique d'aujourd'hui et rehausser l'état de préparation sont un prérequis du fonctionnement efficace de notre économie et du bien-être de nos citoyens. Le gouvernement fédéral joue un rôle clé pour offrir de l'assistance à valeur ajoutée au secteur de l'énergie à cet égard.

Objectifs

Le Canada visera les objectifs suivants afin d'atteindre le but stratégique qu'est la protection du réseau électrique d'aujourd'hui et le rehaussement de l'état de préparation.

- Améliorer l'échange de renseignements
- Coordonner et renforcer les capacités de médecine légale, d'application de la loi et de protection
- Se protéger contre les événements d'importance isolés et en chaîne

- Harmoniser les normes, les incitatifs et les investissements avec les buts en matière de sécurité
- Comprendre et atténuer les vulnérabilités issues des interdépendances avec d'autres infrastructures essentielles

Les éléments du Plan d'action du Canada, décrits ci-dessous, sont conçus pour aider à atteindre ce but et ses objectifs de la manière suivante :

- Développer les outils nécessaires pour détecter, éviter, décourager et atténuer les vulnérabilités avant qu'elles aient des répercussions sur le réseau, ce qui prévient les interruptions ou les pannes du système;
- Permettre de comprendre la nature interreliée du secteur de l'énergie et d'autres secteurs des infrastructures essentielles au Canada, ce qui aide à la planification de la gestion des événements d'importance isolés ou en chaîne qui pourraient causer des pannes du système ou toucher plusieurs administrations;
- Échanger des renseignements traitables sur les menaces avec les propriétaires-exploitants du secteur de l'énergie, les organes de réglementation et les ministères et organismes du gouvernement, et échanger des pratiques exemplaires;
- Inclure des représentants du renseignement et de l'application de la loi du Service canadien du renseignement de sécurité et de la Gendarmerie royale du Canada comme partenaires dans les initiatives liées à l'énergie afin de fournir du renseignement classifié aux intervenants qui possèdent l'autorisation de sécurité nécessaire et un besoin de savoir;
- Aider les intervenants à prendre des décisions concernant la modernisation du réseau et des investissements prudents dans la sécurité;
- Échanger des renseignements propres au secteur sur la cybersécurité et les menaces, et proposer des mesures d'atténuation;
- Collaborer avec les représentants des dix secteurs principaux des infrastructures essentielles au Canada afin de les sensibiliser et d'influencer l'état de préparation, l'intervention et le rétablissement.

Mesures du gouvernement du Canada

Les mesures suivantes seront lancées afin de traiter le But 1 – Protéger le réseau électrique d’aujourd’hui et rehausser l’état de préparation.

- 1.1. RNCAN, en collaboration avec SP, établira un portail pour la communauté des utilisateurs en vue de l’échange de renseignements entre les membres du Réseau du secteur de l’énergie et des services publics (RSESP), en misant sur le Portail des infrastructures essentielles de Sécurité publique.

Produit livrable : portail de la communauté des utilisateurs du secteur de l’énergie

Calendrier : Dans l’année suivant la publication du présent Plan d’action

- 1.2. RNCAN, en collaboration avec les associations du secteur de l’énergie, organisera des réunions annuelles entre les cadres supérieurs du gouvernement et de l’industrie afin de discuter des questions de sécurité émergentes et de mettre au point des mesures particulières pour les aborder.

Produit livrable : Première réunion entre les cadres supérieurs du gouvernement et de l’industrie

Calendrier : Dans l’année suivant la publication du présent Plan d’action et par la suite

- 1.3. RNCAN mènera une analyse et produira des bulletins de sécurité propre au secteur afin d’échanger des renseignements avec les membres du RSESP.

Produit livrable : Bulletins de sécurité sur les infrastructures énergétiques

Calendrier : continu

- 1.4. RNCAN facilitera les discussions avec les provinces, les territoires et les organismes de réglementation de l’électricité du Canada concernant la sécurité, les investissements pour la résilience et la modernisation du réseau électrique.

Produit livrable : Réunion, atelier ou webinaire

Calendrier : Dans l’année suivant la publication du présent Plan d’action et par la suite

- 1.5. SP, en collaboration avec RNCAN, fera connaître le portail de la communauté du Centre canadien de réponse aux incidents cybernétiques (CCRIC) et en encouragera l'utilisation auprès des intervenants du secteur de l'électricité du Canada.

Produit livrable : Invitation officielle aux intervenants et présentation au RSESP de RNCAN

Calendrier : Dans l'année suivant la publication du présent Plan d'action et par la suite

- 1.6. SP, en collaboration avec RNCAN, travaillera avec les représentants du gouvernement et du secteur privé des secteurs tels que l'énergie, les finances et les technologies d'information et de communication, afin de traiter des principales dépendances et interdépendances.

Produit livrable : Discussions facilitées

Calendrier : continu

- 1.7. SP, en collaboration avec RNCAN (Analyse géomatique et Service de géomatique en cas d'urgence), étudiera la possibilité de tirer parti des cartes des infrastructures énergétiques afin d'aider à prédire et à atténuer les répercussions en chaîne des interruptions du réseau électrique et de cerner les interdépendances avec d'autres secteurs d'infrastructures essentiels afin d'évaluer les risques et de rehausser la résilience.

Calendrier : Dans les deux années suivant la publication du présent Plan d'action

- 1.8. SP poursuivra ses efforts visant à accroître et à rehausser la collaboration avec le sous-secteur de l'électricité, notamment par la distribution de renseignements conçus pour protéger les systèmes électriques et en accroître la résilience.

Produit livrable 1 : Activités de mobilisation du CCRIC, y compris la distribution de renseignements sur la cybersécurité, afin de s'assurer que le sous-secteur de l'électricité du Canada soit mieux informé des menaces de cybersécurité contre leurs infrastructures, soit mieux lié aux ressources nationales en matière d'intervention aux incidents et d'atténuation, et soit mieux équipé pour répondre aux incidents liés à la cybersécurité au sein d'organisations particulières.

Calendrier : continu

Produit livrable 2 : SP organisera des ateliers annuels sur la sécurité des systèmes de contrôle industriels pour les propriétaires et exploitants des infrastructures essentielles, y compris les intervenants du secteur de l'énergie et de l'électricité, afin de les sensibiliser aux menaces actuelles et émergentes, de leur enseigner la meilleure façon de se défendre contre elles.

Produit livrable : Ateliers annuels

Calendrier : continu

- 1.9 RNCan et SP élaboreront un cadre revitalisé pour rehausser la sensibilisation situationnelle pendant les événements, et définir les rôles et responsabilités clés pour le gouvernement et l'industrie, dans le but de fournir des renseignements crédibles, ponctuels et traitables aux propriétaires et exploitants du secteur de l'électricité pendant des situations d'urgence.

Produit livrable : Cadre à jour pour la sensibilisation situationnelle pendant les événements

Calendrier : Dans l'année suivant la publication du présent Plan d'action

- 1.10 SP travaillera avec RNCan et le département de l'Énergie des É.-U. afin d'explorer des possibilités pour offrir une grappe d'évaluations des sites, sous réserve de l'accord des propriétaires et exploitants des infrastructures, touchant les installations électriques se trouvant dans une région transfrontalière, en collaboration avec le département de la Sécurité intérieure des É.-U., dans le but de mesurer la résilience et de traiter les vulnérabilités.

Produit livrable : Rapport sur le renforcement de la résilience régionale transfrontalière

Calendrier : Processus lancé dans l'année suivant la publication du présent Plan d'action

But 2 : Gérer les mesures d'urgence et renforcer les efforts d'intervention et de rétablissement

Introduction

Le réseau électrique est formé d'un ensemble hautement diversifié de biens, de systèmes et de fonctions, et il appartient et est exploité principalement par le secteur privé aux États-Unis, ou par des services publics provinciaux, territoriaux, municipaux ou appartenant à des investissements au Canada. En partie à cause de sa complexité et de sa taille physique, ainsi que de l'utilisation croissante des systèmes de contrôle industriels en réseau, le réseau électrique est vulnérable aux interruptions attribuables à divers dangers et menaces. Pour rehausser les efforts d'intervention et de rétablissement, il faut une collaboration avec tous les intervenants. Le défi consiste à traiter l'évolution continue des menaces physiques, des risques technologiques, des incidents cybernétiques et des dangers naturels, y compris les changements climatiques.

Objectifs

Le Canada visera les objectifs suivants afin d'atteindre le but stratégique qu'est la gestion des mesures d'urgence et le rehaussement des efforts d'intervention et de rétablissement :

- Améliorer l'intervention en cas d'urgence et la continuité
- Appuyer l'entraide pour le rétablissement d'interruptions causées par des menaces physiques et cybernétiques.
- Déterminer les dépendances et les besoins de la chaîne d'approvisionnement pendant les urgences
- Rétablir et rebâtir

Les éléments du Plan d'action du Canada, décrits ci-dessous, aideront à atteindre ce but et ses objectifs de la manière suivante :

- Concevoir et exécuter un exercice de table afin d'accroître les capacités du personnel et des organisations à intervenir et à se rétablir à la suite d'incidents physiques ou cybernétiques, et utiliser les leçons retenues pour adopter les processus et les procédures;
- Collaborer avec le secteur de l'énergie pour échanger des renseignements et une expertise se rapportant à la cybersécurité, ce qui permet d'aider aussi bien l'industrie que le gouvernement à accroître la résilience cybernétique, à augmenter la capacité technique et à promouvoir l'innovation.

Mesures du gouvernement du Canada

Les mesures suivantes seront lancées pour traiter le but 2 – Gérer les mesures d’urgence et renforcer les efforts d’intervention et de rétablissement.

- 2.1 RNCAN, en collaboration avec l’Association canadienne de l’électricité, mènera un exercice de table des cadres canadiens lié à GridEx IV en novembre 2017.

Produit livrable : Exercice de table

Calendrier : Novembre 2017

- 2.2 Au moyen de l’examen cybernétique dirigé par SP, les fonctionnaires communiqueront avec les intervenants du secteur de l’énergie du Canada, en tant que principaux membres de la communauté générale des infrastructures essentielle, afin d’aborder leurs préoccupations en matière de cybersécurité. Les fonctionnaires chercheront à obtenir les points de vue des intervenants spécialisés sur les principales questions liées à la résilience des infrastructures essentielles, y compris celle du réseau énergétique. Ils chercheront également à obtenir les points de vue des experts sur le programme prospectif du gouvernement du Canada en matière de cybersécurité, réunis en trois domaines d’intervention : la résilience cybernétique, la capacité cybernétique et autres, et l’innovation en matière de cybersécurité. Les trois domaines d’intervention de l’examen cybernétique permettra aux intervenants de fournir des commentaires qui pointent vers les trois thèmes de la stratégie transfrontalière sur le réseau électrique, de sorte que la « protection du réseau d’aujourd’hui » examine la résilience cybernétique, la « gestion des mesures d’urgence et de l’intervention et du rétablissement » porte sur les capacités cybernétiques et autres, et que la « construction d’un réseau futur plus sécuritaire et résilient » traite de l’innovation en matière de cybersécurité.

Produit livrable : Consultations avec le secteur de l’énergie et la communauté générale des infrastructures essentielles dans le cadre de l’examen cybernétique

Calendrier : Automne de 2016 et par la suite

- 2.3 RNCAN et SP, en collaboration avec l’Association canadienne de l’électricité, préciseront et résumeront les ressources et les capacités fédérales et propres au secteur en ce qui a trait aux menaces et aux incidents cybernétiques.

Produit livrable : Orientation pour le secteur de l’électricité sur les capacités et les processus d’intervention fédéraux aux incidents cybernétiques.

Calendrier : Dans les deux années suivant la publication du présent Plan d'action

But 3 : Bâtir un réseau électrique futur plus sécuritaire et plus résilient

Introduction

Les États-Unis et le Canada s'emploient à bâtir un réseau électrique plus sécuritaire et plus résilient qui peut réagir à des menaces, des vulnérabilités et des dangers divers. Pour ce faire, le réseau électrique devra être plus souple et plus agile, disposant d'une architecture où l'on pourra facilement intégrer de nouvelles technologies. À mesure que le réseau électrique évolue, les propriétaires et exploitants du réseau électrique intègrent diverses approches à la gestion des risques, y compris une génération plus diverse et répartie qui pourrait servir à fournir un réseau électrique plus résilient et sécuritaire. Une plus grande utilisation de sources d'alimentation intermittentes rehaussera le rôle des systèmes d'entreposage de l'énergie et donnera lieu à un système plus souple.

À l'avenir, le réseau électrique puisera probablement dans de nouvelles combinaisons de génération, intégrera des systèmes d'entreposage et de distribution d'énergie en évolution, et acceptera de nouvelles technologies, dont un grand nombre émergent beaucoup plus rapidement que les technologies de réseau électrique du dernier siècle. Les propriétaires et exploitants devront protéger le réseau électrique contre de nouveaux risques et des risques changeants découlant de ces technologies – en particulier, les menaces cybernétiques. Les investissements nécessaires pour répondre à ces besoins peuvent exiger des incitatifs qui dépassent ceux qu'offrent les politiques actuelles, en reconnaissant que les services publics ont des niveaux de ressources variés pour faire ces investissements. De plus, les changements climatiques mondiaux créeront de plus en plus de nouvelles contraintes auxquelles le réseau électrique devra s'adapter.

Le réseau électrique tire sa fiabilité du développement et de l'intégration de nouvelles technologies, mais la technologie introduit également de nouvelles vulnérabilités possibles pour la sécurité. L'élargissement des réseaux de capteurs améliore la quantité, la vitesse et la qualité des données produites au sujet du réseau électrique. Avec les calculs et les analyses avancés, une image plus précise du statut du réseau électrique devient disponible en temps réel, offrant de plus grandes capacités de décision et des interventions automatisées plus fiables aux événements. Ces changements augmentent également le nombre de vulnérabilités aux incidents cybernétiques.

Objectifs

Le Canada poursuivra les objectifs suivants pour atteindre le but stratégique de bâtir un réseau électrique plus sécuritaire et plus résilient :

- Comprendre et gérer les risques nouveaux et changeants des technologies de réseau électrique et de la conception du réseau électrique

- Développer et déployer des outils et des technologies de sécurité et de résilience
- Intégrer la sécurité et la résilience à la planification, aux investissements et à la prise de décisions stratégiques, coordonnant l'intégration du réseau transfrontalier entre les États-Unis et le Canada.
- Comprendre et atténuer les risques que présentent les changements climatiques
- Développer une main-d'œuvre hautement spécialisée

Les éléments du Plan d'action du Canada, décrits ci-dessous, aideront à atteindre ce but et ses objectifs de la manière suivante :

- Offrir une formation pratique des compétences et le transfert des connaissances, relativement aux propriétaires-exploitants d'installations énergétiques, des professionnels principaux de la technologie de l'information (TI), des opérateurs des salles de contrôle et des décideurs;
- Mener des recherches et du développement innovateurs pour développer de nouvelles technologies pour les systèmes de contrôle industriels et en faire l'essai;
- Fournir des évaluations des installations de sécurité et des séances d'information classifiées au niveau de la direction pour aider les propriétaires-exploitants du secteur de l'énergie à répondre aux déficiences et à apporter des améliorations pour accroître la sécurité et la résilience des biens et des opérations;
- Contribuer aux initiatives d'énergie propre en intégrant les questions de sécurité et de résilience dès le début du processus au moment de développer de nouvelles technologies.
- Fournir les outils et les normes nécessaires pour orienter les opérations de l'industrie et les activités d'intervention en cas d'urgence.
- Travailler en collaboration à des initiatives transfrontalières pour gérer les risques liés aux changements climatiques et les questions de cybersécurité en évolution en ce qui a trait aux infrastructures énergétiques transfrontalières.

Mesures du gouvernement du Canada

Les mesures suivantes seront lancées pour traiter le but 3 – Bâtir un réseau électrique futur plus sécuritaire et plus résilient :

- 3.1 SP, en collaboration avec RNCAN et les intervenants du secteur de l'électricité (par exemple, l'Association canadienne de l'électricité), étudiera des possibilités de miser sur le Programme d'évaluation de la résilience régionale afin d'aider à cerner

les vulnérabilités et les dépendances, et explorer les occasions de renforcer le programme à l'avenir.

Produit livrable : Évaluations des sites

Calendrier : Dans l'année suivant la publication du présent Plan d'action (et par la suite)

- 3.2 RNCAN, avec l'accord des propriétaires et exploitants des infrastructures, mènera des examens de la sécurité cybernétique et physique des installations; des essais technologiques du matériel et des logiciels des systèmes de contrôle industriels; une R-D ciblée; et une formation pratique spécialisée en cybersécurité ainsi que des exercices de simulation pour les opérateurs des salles de contrôle des infrastructures énergétiques, les ingénieurs de la TI et les experts en cybersécurité. Les activités de recherches et développement seront effectuées afin de rehausser la résilience des infrastructures essentielles ainsi que la sécurité des systèmes de contrôle industriels cybernétiques et physiques.

Produit livrable : Formation pratique et exercices de simulation, essais technologiques et R-D

Calendrier : continu

- 3.3 RNCAN améliorera l'échange de renseignements et facilitera la collaboration entre les organisations de recherche nationales et internationales qui traitent de la sécurité énergétique et de la résilience.

Produit livrable : Bulletins d'échange de renseignements

Calendrier : continu

- 3.4 RNCAN cherchera des possibilités pour intégrer les questions de sécurité à la R-D en innovation énergétique internes et financées par le gouvernement fédéral (par exemple, réseau intelligent, véhicules électriques).

Produit livrable : Inclusion des questions de sécurité dans les initiatives de R-D financées

Calendrier : continu

- 3.5 RNCan entreprendra des recherches et des analyses, et échangera des renseignements afin d'aider à atténuer les répercussions de tous les dangers, dans le but d'éclairer les initiatives de gestion des urgences, en plus d'améliorer l'intervention et d'influer sur l'élaboration de codes et de normes.

Produit livrable : Produits analytiques

Calendrier : continu

- 3.6 RNCan élaborer un Rapport sur l'état actuel pour l'adaptation aux changements climatiques dans le secteur de l'énergie du Canada. Le rapport identifiera les risques et les possibilités pour accroître la résilience aux répercussions des changements climatiques, y compris l'évaluation de possibilités pour faire avancer l'adaptation des infrastructures énergétiques transfrontalières.

Produit livrable : Rapport sur l'état actuel

Calendrier : février 2017

- 3.7 RNCan communiquera des renseignements avec le département de l'Énergie des États-Unis sur les outils et les renseignements afin de gérer les risques des changements climatiques, effectuer des analyses des coûts-avantages, et des mesures visant à accroître la résilience.

Calendrier : 31 mai 2017

- 3.8 RNCan consultera les intervenants canadiens, le département de l'Énergie des É.-U. et d'autres organisations appropriées afin de déterminer des activités visant à mieux comprendre et évaluer les risques des changements climatiques pour les infrastructures transfrontalières et les mesures qui s'imposent, pour réduire les risques et mettre en œuvre des activités ciblées là où il existe un intérêt commun à cet égard.

Calendrier : 31 mars 2018

- 3.9 SP facilitera l'établissement de partenariats robustes entre les organismes du portefeuille de la Sécurité publique, le CCRIC et les propriétaires-exploitants du secteur privé afin de s'assurer que les anomalies cybernétiques sont détectées rapidement, et que des mesures d'atténuation sont communiquées généralement.

Calendrier : continu

Conclusion

Les activités décrites dans le présent Plan d'action représentent un ensemble de mesures concrètes conçues pour renforcer la sécurité et la résilience du réseau électrique interrelié. Puisque la sécurité des infrastructures est une responsabilité partagée, le succès dépendra d'une collaboration étroite avec les provinces et les territoires, les propriétaires-exploitants du secteur privé, les organes de réglementation et les ministères de l'Énergie et de la Sécurité intérieure des É.-U. Une communication et un dialogue soutenus entre les intervenants seront nécessaires à mesure que le secteur de l'électricité continue d'évoluer.

Le Canada a de longs antécédents de collaboration avec les États-Unis sur des questions d'intérêt commun pour bénéficier à la croissance économique et au bien-être de nos citoyens. La *Stratégie conjointe sur la sécurité et la résilience du réseau électrique entre les États-Unis et le Canada* et les Plans d'action nationaux constitueront un cadre robuste pour la mobilisation bilatérale à court terme et de façon continue. Le Canada s'est engagé à collaborer avec ses collègues américains afin d'offrir des avantages à nos pays respectifs sous forme d'un réseau électrique plus sécuritaire et plus résilient, des économies à faibles émissions de carbone et un avenir d'énergie propre.

Conformément au présent Plan d'action, le gouvernement canadien continuera de mobiliser les principaux intervenants, à l'échelle nationale et internationale, dans un but commun – accroître la sécurité et la résilience du réseau électrique interrelié – au moyen d'une approche tous risques. Beaucoup de progrès ont été réalisés à cet égard, mais nous devons continuer de travailler avec diligence et de manière proactive à des initiatives visant à améliorer l'état de préparation en cas d'urgence, à obtenir des renseignements prévisionnels, et à traiter des menaces complexes et en constante évolution.

Un réseau électrique robuste, sécuritaire et résilient est essentiel pour protéger la santé et la sécurité publiques, la sécurité économique et la sécurité nationale. Les incidences physiques, cybernétiques ou les phénomènes naturels qui touchent le réseau électrique peuvent être catastrophiques. Les mécanismes de sécurité qui fonctionnent aujourd'hui ne seront pas efficaces à l'avenir. Les menaces et les dangers émergents, qu'ils soient de nature cybernétique ou découlant des changements climatiques, par exemple, continueront de poser un défi pour la résilience du réseau électrique. Il est impératif que les intervenants du réseau électrique se préparent en cas d'événements perturbants et continuent de travailler dans le but de traiter les menaces, les dangers et les vulnérabilités actuels et futurs pour leurs systèmes.

Nous devons aussi être prêts à saisir l'occasion d'adopter des technologies nouvelles et émergentes afin de traiter la vulnérabilité du réseau, en veillant à ce que les investissements soient intelligents et efficaces. Alors que nous poursuivons nos travaux, nous devons veiller à ce que les décisions soient prises dans l'intérêt public et en tenant compte des changements climatiques et des questions liées à l'énergie propre. Ainsi, nous pourrions faire en sorte d'être en bonne position pour accroître la sécurité et la résilience du réseau électrique aujourd'hui et à l'avenir.

Abréviations

CCRIC	Centre canadien de réponse aux incidents cybernétiques
RSESP	Réseau du secteur de l'énergie et des services publics
CENIE	Centre d'essai national de l'infrastructure énergétique
RNCan	Ressources naturelles Canada
SP	Sécurité publique Canada

Références

Loi sur la gestion des urgences, L.C. 2007, ch. 15

Stratégie nationale sur les infrastructures essentielles (2010) et Plan d'action sur les infrastructures essentielles (de 2014 à 2017)

Stratégie de cybersécurité du Canada (2010) et Plan d'action (de 2010 à 2015) pour la Stratégie de cybersécurité du Canada